

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

## SÉANCE DU 2 MAI 2016

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 2 mai 2016 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

### Absence

Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 2 mai 2016 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mai 2016.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 avril 2016.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.
  - 2) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, reddition de comptes 2015.
  - 3) Danny Prévost, demande de dérogation mineure 2016-03-01-D.
  - 4) Immeubles Bourgeois inc., demande de dérogation mineure 2016-04-02-D.
  - 5) Jean-Marie Noël, demande de dérogation mineure 2016-04-03-D.
  - 6) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
  - 7) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

- 8) Fête nationale du Québec, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 9) Concert de Robert Charlebois, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 10) Embauche des sauveteurs pour les piscines municipales, saison 2016.
- 11) Embauche du personnel pour les camps de jour, saison 2016.
- 12) Achat d'abat-poussière, saison 2016, adjudication d'un contrat.
- 13) Nova Aqua, paiement de factures, recherche en eau souterraine, secteur Johnville.
- 14) Adoption par résolution du second projet de règlement 213-2016 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-22 et RE-27 et d'y modifier les usages permis.
- 15) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 3 des frais selon l'entente.
- 16) Société d'agriculture du comté de Compton, exposition agricole 2016, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 17) Tournoi de balle de la Dreamteam, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 18) Cookshire Bikeshow, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 19) Entretien des plates-bandes 2016, adjudication d'un contrat.
- 20) Demande au MTQ de couper des arbres en bordure de la route 251.
- 21) Musée d'Eaton Corner, demande de démolition d'un bâtiment protégé et de restauration du bâtiment principal.
- 22) Développement Le Boisé de Cookshire, demande de modification du règlement de zonage.
- 23) Participation de la Ville de Cookshire-Eaton au Grand défilé des municipalités du Haut-Saint-François à Chartierville.
- 24) Fête des voisins, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 25) RCGT, paiement d'honoraires professionnels, mission audit 2015.
- 26) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.
- 27) Recours aux services d'un ingénieur forestier dans les dossiers d'infraction aux dispositions sur l'abattage d'arbres.

28) Fermeture d'un chemin municipal non utilisé, secteur du chemin Drouin, tirage au sort entre les propriétaires riverains.

29) Dépôt par le directeur général / secrétaire-trésorier des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

**K) Étude et adoption de règlements.**

1) Règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

2) Règlement 215-2016, modifiant le règlement 207-2015 afin de décréter une dépense de 805 000 \$ et un emprunt de 805 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Castonguay et Albert.

3) Règlement 218-2016 décrétant une dépense de 275 000 \$ et un emprunt de 275 000 \$ pour la réparation des chemins Learned Plain, Brochu, Flanders et de la rue Legendre.

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 2 mai 2016 par M. Noël Landry, maire.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mai 2016.**

Résolution 2016-05-5518

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 mai 2016 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2016.**

Résolution 2016-05-5519

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 4 avril 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail**

Reporté à la prochaine séance.

#### **E) Période de questions.**

- 1) Mme Line Picard, résidente sur le chemin Lachance, informe le conseil que des panneaux de signalisation sont manquants à l'intersection des chemins Lachance et Jordan Hill. Le maire lui répond que le service des travaux publics installera les panneaux au cours des prochaines semaines.

Mme Picard demande aussi des informations sur le contrôleur municipal. Elle mentionne que ce dernier a déjà été en infraction avec la MAPAQ. Elle aimerait savoir pourquoi la municipalité l'engage. Le maire lui répond que suite à un appel d'offres, M. Robert Beaunoyer a déposé l'offre la plus avantageuse pour la municipalité. Il ajoute que l'infraction dont Mme Picard fait référence remonte à 7 ans et que les mesures de correction ont été appliquées.

- 2) M. Richard Cyr, camionneur artisan, prend la parole pour demander au conseil d'engager des gens de la municipalité lors des travaux qui se feront au cours de l'année. Le maire lui répond que des mesures pour favoriser les camionneurs artisans de la municipalité sont incluses dans les appels d'offres.

#### **F) Correspondance.**

Résolution 2016-05-5520

1. MTQ – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, aide financière de 567 417 \$
2. MDDELCC – Information sur la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.
3. Ministère de la Sécurité civile – Information sur la Semaine de la sécurité civile 2016.
4. SAAQ – Campagne de sécurité à vélo.
5. MMQ – Communiqué sur l'année financière 2015.
6. COGESAF – Disponibilité des rapports de qualité de l'eau 2012-2014.
7. Chemin de fer Centre du Main et du Québec (CFMQ) – Application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires.
8. Journées de la nature 2016 – Information.
9. Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François – Remerciements pour notre appui.
10. Club agroenvironnemental de l'Estrie – Remerciements pour le prêt d'une salle.
11. Journées de la culture – Invitation à faire connaître 20 trésors culturels de la municipalité.
12. Diabète Estrie – Tournoi de golf le 10 juin 2016 au club de golf Venise à Magog.
13. Orford Musique – Communiqué : « Le Centre d'arts Orford devient Orford Musique »

14. Fondation québécoise du cancer – Campagne de financement.
15. Sirco – Offre de services d'enquêtes et de surveillance.
16. Avizo – Offre de services, projets à caractère environnemental.
17. BEEON – Offre de services, conseil sans papier.
18. Claude Himbeault – Offre de services, animation de différentes activités municipales.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thornton dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

- 2) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, reddition de comptes 2015.

Résolution 2016-05-5521

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 567 417 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Danny Prévost, demande de dérogation mineure 2016-03-01-D.

Résolution 2016-05-5522

CONSIDÉRANT que M. Danny Prévost résidant au 80, rue Prévost, agissant

comme promoteur du projet de construction a déposé les plans de construction et le certificat d'implantation, ainsi qu'une demande de dérogation mineure 2016-03-01-D datée du 18 mars 2016 afin qu'il lui soit permis d'implanter et de construire une résidence bi-familiale sur le lot 5 335 593 dont la marge de recul avant serait réduite d'au plus 2 mètres que celle permise par le règlement 416-01;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à une séance tenue le 5 avril 2016, a refusé de traiter cette demande parce que l'entrepreneur, soit le Groupe Prévost inc., représenté par M. Danny Prévost, ainsi que le propriétaire du terrain M. Jean-Guy Prévost ont débuté les travaux sans que la municipalité n'aie traité la dérogation mineure et sans que le permis ne soit émis.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que la demande de dérogation mineure ne sera traitée que lorsque l'infraction pour avoir construit une résidence sans permis soit réglée.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2016-05-5522(2)

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur Groupe Prévost inc. représenté par M. Danny Prévost ainsi que le propriétaire du terrain M. Jean-Guy Prévost (lot 5 335 593) ont débuté les travaux de construction d'une résidence bi-familiale sans que la municipalité n'aie traité la dérogation mineure et sans qu'aucun permis ne soit émis à cet effet ;

CONSIDÉRANT que malgré l'avis d'infraction et l'arrêt des travaux émis par l'officière en bâtiment et en environnement, Mme Nicole Jolicoeur, en date du 7 avril 2016, les employés de Groupe Prévost inc. ont continué les travaux ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyée par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement soit autorisée à transmettre le dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et futures;

QUE la demande de dérogation mineure ne sera traitée que lorsque l'infraction pour avoir construit une résidence sans permis soit réglée;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Immeubles Bourgeois inc., demande de dérogation mineure 2016-04-02-D.

Résolution 2016-05-5523

CONSIDÉRANT que Les Immeubles Bourgeois inc., 705-715, rue Pope, dont les propriétés sont situées dans la zone industrielle I-6 (lot 4 487 131), demande que la municipalité accorde l'autorisation pour les situations suivantes :

- Marge de recul sur la rue Pope de 11,68 m (nord) et 12,48 m (sud) au lieu de 30 m;

- Marges de recul sur la rue Bon-Air de 1,22 m, 1,06 m et 2,22 d'est en ouest au lieu de 8 m;
- Sur le bâtiment au 715 rue Bon-Air, les marges de recul arrière actuelles du sud au nord sont de 1,93 m, 1,82 m et 2,62 m au lieu de 8 m.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2016-04-02-D des Immeubles Bourgeois inc., à une séance tenue le 5 avril 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2016-04-02-D des Immeubles Bourgeois inc.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Jean-Marie Noël, demande de dérogation mineure 2016-04-03-D.

Résolution 2016-05-5524

CONSIDÉRANT que M. Jean-Marie Noël, 19, rue Blanche, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-15 (lot 4 487 876), demande que la municipalité accepte la superficie de 63 m<sup>2</sup> du garage résidentiel au lieu de 60 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2016-04-03-D de M. Jean-Marie Noël, à une séance tenue le 5 avril 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2016-04-03-D de M. Jean-Marie Noël.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5525

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2016 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que demandé.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5526

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 24 juin 2016 pour la Fête nationale du Québec, en conformité

avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Fête nationale du Québec, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5527

CONSIDÉRANT que Loisirs Sawyerville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2016 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Concert de Robert Charlebois, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5528

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'un concert extérieur de Robert Charlebois, secteur Johnville, le 9 juillet 2016 en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Embauche des sauveteurs pour les piscines municipales, saison 2016.

Résolution 2016-05-5529

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de retenir, pour la surveillance des piscines municipales de Cookshire et de Sawyerville, saison estivale 2016, les services de :

#### Cookshire

- 1 sauveteur;
- 1 assistant-sauveteur.

#### Sawyerville

- 1 sauveteur;
- 1 assistant-sauveteur.

Les conditions de travail sont les suivantes :

La semaine de travail est de 40 heures sur 6 jours.

<b>Année d'expérience</b>	<b>Assistant-sauveteur</b>	<b>Sauveteur</b>
1ère	12.75 \$	14.79 \$
2eme	13.26 \$	15.30 \$
3eme	13.77 \$	15.81 \$
4eme	14.28 \$	16.32 \$
5eme	14.79 \$	16.83 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Embauche du personnel pour les camps de jour, saison 2016.

Résolution 2016-05-5530

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu de retenir, pour les camps de jour de Cookshire, Johnville et de Sawyerville, saison estivale 2016, les services de :

Cookshire

1. Méridith Vallières (superviseure)
2. Gabriel Lebel
3. Tricia Montminy
4. Moyna L'Abbé
5. Sabrina Charest-Prévost
6. Alyssa Martin

Johnville

1. Kim Clément (superviseure)
2. Stéphanie Marion
3. Alexandra St-Onge
4. Emily Bombardier

Sawyerville

1. Amy Lister (superviseure)
2. Alyson Lister
3. Alicia Aulis-Labrie
4. (Subvention Desjardins Jeunes au travail)

Le nombre d'employés peut varier selon le nombre d'inscriptions.

Les conditions de travail sont les suivantes :

Les employés des Camps de jour travaillent 40 heures par semaine, se déroulant sur 5 jours, soit du lundi au vendredi. Après la 5<sup>ème</sup> année, il y aura indexation au coût de la vie.

<b>Année d'expérience</b>	<b>Animateur</b>	<b>Superviseur</b>
1ère	10.75 \$	13.55 \$
2eme	11.27 \$	14.05 \$
3eme	11.78 \$	14.55 \$
4eme	12.29 \$	15.05 \$
5eme	12.80 \$	15.55 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Achat d'abat-poussière, saison 2016, adjudication d'un contrat.

Résolution 2016-05-5531

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière 2016, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage (\$/l)	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total sans épandage avant taxes (\$)
Calclo inc.	---	---	---
Somavrac	0,2634	0,2821	76 386 \$
Les entreprises Bourget inc.	0,2740	0.2810	79 460 \$
SEBCI inc.	0.2800	0,2910	81 200 \$
Multi Route	0,2820	0.2970	81 780 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière (chlorure de calcium) à Somavrac, pour un montant de 76 386 \$ (avant taxes), conformément à leur soumission ouverte le 21 avril 2016 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Nova Aqua, paiement de factures, recherche en eau souterraine, secteur Johnville.

Résolution 2016-05-5532

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 8 055,61 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Nova Aqua, concernant la recherche en eau dans le secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Adoption par résolution du second projet de règlement 213-2016 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-22 et RE-27 et d'y modifier les usages permis.

Résolution 2016-05-5533

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement 213-2106 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même les zones RE-22 et RE-27 et d'y modifier les usages permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 3 des frais selon l'entente.

Résolution 2016-05-5534

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy,

il est résolu d'autoriser le remboursement no 3 de 9 452 \$, pour les phases III et IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Société d'agriculture du comté de Compton, exposition agricole 2016, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5535

CONSIDÉRANT que la Société d'agriculture du comté de Compton demande l'autorisation pour la tenue de l'Exposition agricole du 18 au 21 août 2016, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Tournoi de balle de la Dreamteam, secteur Sawyerville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5536

CONSIDÉRANT que M. Randy Larkin demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle de la Dreamteam, les 3, 4 et 5 juin 2016, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Cookshire Bikeshow, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5537

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu :

QUE la municipalité accorde une commandite à Cookshire Bike Show les 17 et 18 juin 2016, en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites;

QUE cette commandite soit offerte de la façon suivante : cueillette des ordures, collecte des matières recyclables, vidange des fosses septiques et présence de 4 pompiers / premiers répondants (la valeur de ces services est estimée à 1 500 \$);

QUE l'épandage d'abat-poussière soit offert au prix coûtant;

QUE les états financiers de l'activité soient déposés annuellement au conseil municipal;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Entretien des plates-bandes 2016, adjudication d'un contrat.

Résolution 2016-05-5538

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adjuger le contrat d'entretien des plates-bandes pour l'année 2016 à la Pépinière Amanda-Joe pour un montant de 3 500 \$ (avant taxes) selon l'offre de service datée du 26 avril 2016.

La conseillère Amanda Hamel déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Demande au MTQ de couper des arbres en bordure de la route 251.

Résolution 2016-05-5539

CONSIDÉRANT qu'on retrouve dans l'emprise de la route 251, entre la route 108 et l'intersection du chemin Mitchell, de gros arbres considérés dangereux;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'avis qu'il serait préférable de couper ces arbres parce que leur proximité des autos qui circulent augmente les risques d'accident grave et que les jours de grands vents des branches tombent sur la route;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu de demander au ministère des Transports du Québec d'évaluer la possibilité de couper ces arbres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Musée d'Eaton Corner, demande de démolition d'un bâtiment protégé et de restauration du bâtiment principal.

Résolution 2016-05-5540

CONSIDÉRANT que le Musée d'Eaton Corner a déposé une demande de démolition d'un bâtiment ainsi que la restauration de l'immeuble principal situés dans le périmètre du site du patrimoine à Eaton Corner constitué selon les dispositions du règlement 145-2010;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la demande de démolition et à la demande de restauration à une séance tenue le 5 avril 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 4 du règlement 145-2010, le conseil municipal doit adopter une résolution pour approuver les demandes avant l'émission du permis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé

par le conseiller Yvan Tremblay et résolu d'accepter la demande du Musée d'Eaton Corner concernant la démolition d'un bâtiment et à la restauration de l'immeuble principale situés dans le périmètre du site du patrimoine tel que décrit dans les documents déposés à l'officière en bâtiment et en environnement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Développement Le Boisé de Cookshire, demande de modification du règlement de zonage.

Résolution 2016-05-5541

CONSIDÉRANT que M. André Roy représentant le développement Le Boisé de Cookshire a déposé une demande de modification du zonage en vigueur dans ce secteur de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis négatif à cette demande de modification du zonage à une séance tenue le 5 avril 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE la municipalité refuse la demande de modification du zonage dans le développement telle que déposée par le promoteur;

QUE l'officière en bâtiment et en environnement est autorisée à préparer un projet de règlement de modification du zonage pour l'ensemble du développement Le Boisé de Cookshire afin de garantir l'homogénéité des constructions dans ce secteur de la municipalité.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Participation de la Ville de Cookshire-Eaton au Grand défilé des municipalités du Haut-Saint-François à Chartierville.

Résolution 2016-05-5542

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE la municipalité participe au Grand défilé des municipalités à Chartierville avec le véhicule tout terrain du service incendie;

QUE le maire suppléant et 3 employés du service incendie représentent la Ville de Cookshire-Eaton lors de cette activité qui se tiendra le 20 août 2016.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Fête des voisins, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2016-05-5543

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour la tenue de la Fête des voisins, secteur Cookshire, le 11 juin 2016, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par

le conseiller Yvan Tremblay et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'activité, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, mais que la rue Bibeau reste ouverte à la circulation automobile parce que cette artère devient la seule voie disponible en cas de fermeture de la rue Craig Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) RCGT, paiement d'honoraires professionnels, mission audit 2015.

Résolution 2016-05-5544

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 13 222,13 \$ (incluant les taxes) à Raymond Chabot Grant Thornton, concernant des honoraires professionnels dans le dossier Mission d'audit 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier général.

Résolution 2016-05-5545

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 6 820,82 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Recours aux services d'un ingénieur forestier dans les dossiers d'infraction aux dispositions sur l'abattage d'arbres.

Résolution 2016-05-5546

CONSIDÉRANT que dans certaines situations, l'officière en bâtiment et en environnement doit recourir aux services d'un ingénieur forestier pour la préparation des constats d'infraction aux dispositions du règlement sur l'abatage d'arbres en vigueur sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE l'officière en bâtiment et en environnement est autorisée à recourir aux services de M. Sylvain Drapeau, ingénieur forestier d'Aménagement forestier et agricole des Sommets, à titre de consultant;

QUE ce dernier aura les mêmes pouvoirs que l'officière en bâtiment et en environnement de la municipalité dans l'application du règlement sur l'abatage d'arbres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28) Fermeture d'un chemin municipal non utilisé, secteur du chemin Drouin, tirage au sort entre les propriétaires riverains.

Résolution 2016-05-5547

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 4 (par. 8) et 66 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q. 2005, c. 6), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier

2006, la municipalité peut procéder à la fermeture d'un chemin par résolution;

CONSIDÉRANT que le conseil juge approprié qu'une partie d'un ancien chemin lot 4 488 681-P (ancien chemin désaffecté) tel que décrit subséquemment perde officiellement son caractère de chemin municipal;

CONSIDÉRANT que cette partie de chemin n'est pas utilisée à des fins publiques;

CONSIDÉRANT que les 2 propriétaires riverains acceptent que le chemin à fermer soit attribué par tirage au sort;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la présente fermeture, aucune personne ne subit de préjudice;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE le tirage au sort à déterminer que Chantal Pouliot et Jacques Monty obtiennent l'emprise de cet ancien chemin;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton procède à la fermeture et l'abolition d'un ancien chemin qui se décrit comme suit : bornée vers l'est par la limite entre la Ville de Cookshire-Eaton et la municipalité de Newport, vers le sud par le lot 4 488 298, vers l'ouest par le chemin Drouin et vers le nord par le lot 4 488 299;

QUE les frais de notaire et d'arpenteur sont à la charge des propriétaires Chantal Pouliot et Jacques Monty.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29) Dépôt par le directeur général / secrétaire-trésorier des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité.

Dépôt des états comparatifs.

#### **H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun.

#### **I) Étude et adoption de règlements.**

1) Règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Résolution 2016-05-5548

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 214-2016 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Règlement 215-2016, modifiant le règlement 207-2015 afin de décréter une dépense de 805 000 \$ et un emprunt de 805 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Castonguay et Albert.

Résolution 2016-05-5549

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy,

il est résolu d'adopter le règlement 215-2016, modifiant le règlement 207-2015 afin de décréter une dépense de 805 000 \$ et un emprunt de 805 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Castonguay et Albert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Règlement 218-2016 décrétant une dépense de 275 000 \$ et un emprunt de 275 000 \$ pour la réparation des chemins Learned Plain, Brochu, Flanders et de la rue Legendre.

Résolution 2016-05-5550

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 218-2016 décrétant une dépense de 275 000 \$ et un emprunt de 275 000 \$ pour la réparation des chemins Learned Plain, Brochu, Flanders et de la rue Legendre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**J) Comptes du mois**

Résolution 2016-05-5551

**Compte salaires**

**120 090,08 \$**

**Compte général**

201600387 (C)	CSST	500,20 \$
201600388 (C)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201600389 (C)	JOEY LEDOUX	495,00 \$
201600390 (C)	ISABELLE GAREAU	600,00 \$
201600391 (I)	KARL BRAULT	27,02 \$
201600392 (I)	MINISTRE DES FINANCES	569,00 \$
201600393 (C)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	5 801,40 \$
201600394 (C)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 232,84 \$
201600395 (C)	LES SERVICES EXP INC.	6 898,50 \$
201600396 (C)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 058,00 \$
201600398 (C)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,15 \$
201600399 (C)	HYDRO QUÉBEC	4 517,84 \$
201600400 (C)	GESTION GILLES GENEST	63,16 \$
201600401 (C)	BELL CANADA	745,80 \$
201600402 (C)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	586,89 \$
201600403 (C)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	1 956,28 \$
201600404 (C)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	462,30 \$
201600405 (C)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 262,49 \$
201600406 (C)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	415,12 \$
201600407 (C)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	36,77 \$
201600408 (C)	DEPANNEUR LACHANCE	33,24 \$
201600409 (C)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	1 123,29 \$
201600410 (C)	FEDERATION QUEBECOISE DES	287,27 \$
201600411 (C)	M. RESERVOIR	258,71 \$
201600412 (C)	SERVICE D'EXTINCTEURS	164,70 \$
201600413 (C)	EQUIPEMENT WAJAX #30	395,12 \$
201600414 (C)	LE PRO DU CB INC.	235,01 \$
201600415 (C)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	863,42 \$
201600416 (C)	GROUPE ENVIRONEX	1 129,75 \$
201600417 (C)	YVAN COTÉ	375,00 \$
201600418 (C)	PREVIMED INC.	36,00 \$
201600419 (C)	COMBEQ	1 006,03 \$
201600420 (C)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	99,23 \$
201600421 (C)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE 2003 INC.	135,87 \$
201600422 (C)	GROUPE DEZIEL INC.	4 066,24 \$
201600423 (C)	SERVICE DE PNEUS COMEAU INC.	33,92 \$
201600424 (C)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	225,97 \$

201600425 (C)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201600426 (C)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	586,37 \$
201600427 (C)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	270,77 \$
201600428 (C)	TARDIF DIESEL INC.	5 047,11 \$
201600429 (C)	DIST. J.M. BERGERON INC.	176,66 \$
201600430 (C)	JENNY CADIEUX	126,45 \$
201600431 (C)	SERRURIER HARMER	215,83 \$
201600432 (C)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201600433 (C)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201600434 (C)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 991,51 \$
201600435 (C)	CARQUEST SHERBROOKE-EST # 6816	63,71 \$
201600436 (C)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	758,71 \$
201600437 (C)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 646,83 \$
201600438 (C)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	172,46 \$
201600439 (C)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	98,37 \$
201600440 (C)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	237,78 \$
201600441 (C)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	521,32 \$
201600442 (C)	CJS ELECTRIQUE INC.	7 900,16 \$
201600443 (C)	HERRING DAVID	750,00 \$
201600444 (C)	CLARKE ET FILS LTÉE	139,68 \$
201600445 (C)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	55,00 \$
201600446 (C)	FREDERIC POULIN	270,00 \$
201600447 (C)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	132,89 \$
201600448 (C)	INFORMATIQUE INPRO	96,58 \$
201600449 (C)	SUBWAY COOKSHIRE	85,21 \$
201600450 (C)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	758,20 \$
201600451 (C)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	859,38 \$
201600452 (C)	LES POMPES R. FONTAINE	751,65 \$
201600453 (I)	RESTO DU VIEUX TONNEAU INC.	27,35 \$
201600454 (C)	REAL HUOT INC.	280,70 \$
201600455 (C)	NETREVOLUTION	84,89 \$
201600456 (C)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	1 580,70 \$
201600457 (C)	WURTH CANADA LIMITÉE	127,97 \$
201600458 (C)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	26,64 \$
201600459 (C)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	9 743,24 \$
201600460 (C)	GRAYMONT (QC) INC.	391,16 \$
201600461 (C)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	9 784,37 \$
201600462 (C)	ALARME SHERBROOKE INC.	186,26 \$
201600463 (C)	MACPEK INC.	8 094,48 \$
201600464 (C)	DISTRIBUTION PRAXAIR	326,37 \$
201600465 (C)	MICHELIN AMERIQUE DU NORD	1 256,57 \$
201600466 (C)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	1 861,06 \$
201600467 (C)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	103,42 \$
201600468 (I)	FONTAINE ÉLECTRONIQUE	91,82 \$
201600469 (C)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	344,93 \$
201600470 (C)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	41,69 \$
201600471 (C)	ALARME CSDR INC.	159,82 \$
201600472 (C)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	531,64 \$
201600473 (C)	OUTILLAGE PLUS	356,35 \$
201600474 (C)	MATÉRIAUX PREVOST	1 031,25 \$
201600475 (C)	GARAGE SYLVAIN POULIOT	1 650,07 \$
201600476 (C)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	179,02 \$
201600477 (C)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	298,94 \$
201600478 (C)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	2 238,43 \$
201600479 (C)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	469,45 \$
201600480 (C)	SLIK PERFORMANCE	757,83 \$
201600481 (C)	TOP LIFT ENTREPRISES	4 599,00 \$
201600482 (C)	CEGEP DE RIMOUSKI	4 404,00 \$
201600483 (C)	SANIKURE (9206-9368 QUEBEC INC.)	819,60 \$
201600484 (C)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	587,31 \$
201600485 (C)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE P. GOSSELIN	5 493,43 \$
201600486 (C)	IAAI-QUEBEC	435,00 \$
201600487 (C)	LES AGENGES SYLVIE RACINE	437,83 \$
201600488 (C)	MÉGABURO INC.	8 690,96 \$
201600489 (C)	COUVRE-PLANCHERS M. DOYON	1 443,73 \$
201600490 (C)	PRE FAIR IMRICO LTEE	7 358,41 \$

201600491 (C)	BOIVIN & GAUVIN	1 365,14 \$
201600492 (C)	FAE PYROTECHNIE INC.	114,98 \$
201600493 (C)	PREDIMACH INC.	632,36 \$
201600494 (C)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 050,00 \$
201600495 (C)	JENNY CADIEUX	34,00 \$
201600496 (C)	VALÉRIE PELLETIER	100,00 \$
201600497 (C)	CITÉ-ÉCOLE LOUIS-SAINT-LAURENT	25,00 \$
201600498 (C)	CONTENEURS EXPERTS S D Inc.	3 682,07 \$
201600499 (C)	GROUPE ULTIMA INC.	938,00 \$
201600500 (C)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	7 059,18 \$
201600501 (I)	REVENU QUÉBEC	100,00 \$
201600502 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201600503 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201600504 (C)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201600505 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201600506 (C)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201600507 (C)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201600508 (I)	ME OLIVIER ABINADER	750,00 \$
201600509 (C)	FRANÇOIS PROULX	28,39 \$
201600510 (I)	COGESAF	50,00 \$
201600511 (I)	NATHALIE GAUTHIER	15,00 \$
201600512 (I)	CÉLINE BLAIS	12,00 \$
201600513 (I)	ANNABELLE BROCHU, GHYSLAINE POIRIER	12,00 \$
201600514 (I)	GINETTE VARIN	80,00 \$
201600515 (I)	PROTÉGEZ-VOUS	55,19 \$
201600516 (C)	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY CAN.	4 155,00 \$
201600517 (C)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 570,74 \$
201600518 (C)	MINISTÈRE DU REVENU	32 742,72 \$
201600519 (C)	DANY CASSIDY	370,00 \$
201600520 (C)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	107,00 \$
201600521 (C)	JENNY CADIEUX	232,10 \$
201600522 (I)	ACSIQ	479,45 \$
201600523 (I)	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	120,00 \$
201600524 (I)	HYDRO QUÉBEC	17 634,99 \$
201600525 (I)	GESTION GILLES GENEST	95,11 \$
201600526 (I)	BELL CANADA	1 215,66 \$
201600527 (C)	TRAHAN LOUISE	1 622,19 \$
201600528 (I)	TELMATIK	201,46 \$
201600529 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 856,49 \$
201600530 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 049,48 \$
201600531 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	1 161,85 \$
201600532 (I)	INFOTECH	134,06 \$
201600533 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	115,83 \$
201600534 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	219,30 \$
201600535 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE	50,00 \$
201600536 (I)	CONSEIL REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	132,22 \$
201600537 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 375,42 \$
201600538 (I)	Visa Desjardins	1 222,33 \$
201600539 (I)	PITNEY WORKS	463,30 \$
201600540 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	263,69 \$
201600541 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201600542 (I)	RESTAURANT CAFÉ CENTRAL	226,17 \$
201600543 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	269,65 \$
201600544 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 279,51 \$
201600545 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	121,97 \$
201600546 (I)	NETREVOLUTION	84,89 \$
201600547 (I)	THERMOSHELL	3 702,46 \$
201600548 (C)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	6 093,67 \$
201600549 (I)	ISABELLE GAREAU	600,00 \$
201600550 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 000,00 \$
201600551 (I)	AUDREY D'AMOUR	250,00 \$
201600553 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	11 246,41 \$
201600554 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	26 716,20 \$
201600555 (I)	BÂTIRENTE	8 725,38 \$
201600556 (I)	FONDACTION	3 962,24 \$
201600557 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	714,80 \$

201600558 (I)	Desjardins sécurité financière	2 694,76 \$
201600559 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 109,86 \$
201600560 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	577,95 \$
201600561 (I)	REVENU QUÉBEC	196,12 \$

**Total :** 322 146,78 \$

**Grand total :** 442 236,86 \$

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**K) Varia**

Aucun.

**L) Période de questions.**

- 1) M. Dale Quinn demande des informations concernant la réglementation sur l'interdiction de projeter de l'herbe sur la route. Le maire répond que le directeur général lui transmettra l'information.

**M) Levée de la séance.**

Résolution 2016-05-5552

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier